



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Grand River Raceway			
<b>Date</b>	Lundi 8 juillet 2024	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Partiellement nuageux (Temp : 22 °C)	<b>Vent</b>	15 km/h Sud-Ouest	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	0	<b>Inscriptions totales</b> 131
<b>Total des paris mutuels</b>	\$ 260,259			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Emma Pote	Larry Hughes	Andrew Van'tWout

### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Vétérinaire officiel : Patrick Meyers

Les conducteurs, Mike Saftic et Anthony Haughan, ont été autorisés à se retirer chacun de sa course respective.

Une réunion avec la direction de l'hippodrome, le juge de départ et le conducteur de la voiture de départ a eu lieu au sujet des difficultés rencontrées par cette dernière avant la Course 5, disputée le vendredi 5 juillet.

Toutes les parties prenantes élaborent un plan pour éviter que ce type de problème ne se reproduise à l'avenir.

Le conducteur, Austin Sorrie, s'est vu imposer une sanction pour sa deuxième infraction en matière de stimulation en l'espace d'un an, commise dans la Course 7,

disputée le 28 juin 2024, au Grand River.

M. Sorrie s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300 et une suspension de sa licence pour 5 jours (du 15 au 19 juillet 2024, inclusivement).

Décision #2735195

### **Courses :**

Course 1 – Examen de la course allant vers le poteau de 1/2 mille.

Le #3, "Angry Angel", (Trav. Henry), arrivé en 1<sup>re</sup> position, court vers le #4, "Pink Crush Laura", comme le #3 s'arrête pour passer.

Aucune infraction signalée.

Course 2 – **Prospect Series** – Poulains et hongres ambleurs de deux ans

Rien à signaler.

### **Enquête**

Le #4, "Smiling Dancer", (J. Ryan), arrivé en 2<sup>e</sup> position a couru brièvement au poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille en raison du #7, "Dontplaywithfire", (J.B. Renaud), arrivé en 7<sup>e</sup> position, qui avait dévié dans la trajectoire du #6, "Big Brass", (B. MacDonald), arrivé en 5<sup>e</sup> position et qui a accroché les roues avec lui.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise par le #4.

Les #4 et #6 ont été inscrits dans la statistique pour obstructions.

Examen de la course au début du dernier droit.

Le #2, "Diesel Dali", (A. Sorrie), arrivé en 6<sup>e</sup> position, accroche brièvement les roues du #3, "Th Allowmetolead", (Tra. Henry), arrivé en 4<sup>e</sup> position, sans gêner sa progression.

Aucune infraction signalée.

Course 3 – **Prospect Series** – Pouliches ambleuses de deux ans

Rien à signaler.

Course 4 – **Prospect Series** – Pouliches ambleuses de deux ans

Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Le #8, “American Land”, devra se qualifier pour les bris d’allure.  
L’entraîneur en a été averti.

Course 7 – **Prospect Series** – Poulains et hongres ambleurs de deux ans  
Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – **Prospect Series** – Poulains et hongres ambleurs de deux ans  
Rien à signaler.

Course 10 – **Prospect Series** – Pouliches ambleuses de deux ans  
Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

### **Réclamations :**

Aucune.